

Lundi 1 juillet 2019

## **GEOGRAPHIE REVISITEE DU 94 : IMPACT SUR LES PCE**

Le directeur du pôle fiscal a fait la présentation des impacts de la "géographie revisitée" du département sur les services relevant de la sphère du contrôle fiscal (PCRFP, PCE et brigades).

D'après la carte présentée, les 4 PCE du département (Créteil, Vincennes, Champigny et Vitry) devraient être fusionnés et relocalisés dans un PCE départemental implanté dans les locaux de la DNID à Saint Maurice. Cet immeuble devrait aussi accueillir, pendant le temps des travaux, le SIP de Vincennes.

Ce projet a suscité de vives réactions parmi les collègues présents à la réunion. Ils ont tout d'abord déploré la concentration des services (SIP, SIE, SGC) dans le nord ouest du département, dans les villes où le marché immobilier est beaucoup plus onéreux, ce qui de facto interdit aux agents, ayant des revenus modestes, la possibilité de suivre leur mission (sinon au prix de temps de transport très longs et au détriment de la vie personnelle et familiale).

S'agissant de l'implantation du PCE à la DNID, il a été soulevé de nombreuses objections :

- ce secteur est très mal desservi (peu de bus) et une seule station RER (Joinville) sur la ligne A à laquelle on ne peut accéder autrement qu'en faisant un détour par une commune voisine desservie, voire par Paris (*ce qui allonge considérablement le temps de trajet*) ;
- quasi-impossibilité de se garer dans ce secteur et compte-tenu du nombre d'agents relocalisés, il n'est pas certain qu'il y ait suffisamment de places de parking ;
- la restauration sur place, en théorie possible, sera dans les faits ingérable car le restaurant, au sous-sol du bâtiment et exigu, n'est pas conçu pour accueillir un si grand nombre d'agents ;

Par ailleurs, la géographie revisitée visant à organiser les services par métier, les agents ne comprennent pas pourquoi les PCE qui appartiennent à la sphère du contrôle fiscal se trouvent éloignés des autres services du contrôle fiscal, en l'occurrence les BCR, PCRFP et BDV pour lesquelles des implantations sont maintenues, une à Créteil et l'autre à Boissy Saint Léger (ce dernier immeuble se trouvant quasiment vide en raison du déménagement annoncé du SIP qui déménagerait à Créteil).

Sur ce dernier aspect, le directeur a évoqué la possibilité d'installer, dans cet immeuble domanial de BSL, d'autres services administratifs.

Opposés à ce projet de relocalisation des 4 PCE, il a été suggéré, si l'implantation de Saint Maurice était maintenue, d'autoriser que les collègues gardent un ancrage sur d'autres sites du département comme Champigny et Créteil où ils pourraient exercer leurs missions.

**Au cours de cette présentation aux OS, la secrétaire départementale de la CFTC a suggéré, pour conserver la logique d'organisation par métier qui prévaut dans cette réforme, de conserver les liens entre les PCE**

et les autres services de contrôle en créant 2 PCE, un basé à Créteil et un autre basé à Boissy Saint Léger. Cette solution permettrait aux collègues de suivre leur mission dans des zones géographiques où les transports publics sont plus développés (Créteil) et en tout cas plus accessibles pour les collègues qui viennent du Sud et de l'Est du département (Boissy Saint Léger).

Le directeur n'a pas pris d'engagement mais a quand même reconnu la pertinence des objections soulevées. Il s'est dit à l'écoute et a assuré que la carte n'étant pas figée, des aménagements pouvaient y être apportés (notamment par la voie d'une ouverture plus large du télétravail).

Si la concertation à laquelle la direction invite les agents à participer directement (BALF) ou par le moyen de leurs représentants (GT) est une réalité, la proposition de bon sens faite par la CFTC concernant l'implantation des PCE ne peut rester sans réponse sous peine de conforter la rumeur selon laquelle le dialogue social n'existe pas et qu'il est inutile de participer à la concertation proposée par la direction.

**CONTACT CFTC DU VAL DE MARNE :**

**SECRÉTAIRE CFTC DU VAL DE MARNE : ANNICK DZOKANGA**

Mail : [cftc.dgfp.94@gmail.com](mailto:cftc.dgfp.94@gmail.com)